



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 31

Question écrite n° 88283

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le fait que, dans une question orale posée lors de la séance du Sénat du 21 février 2006, il a évoqué la section Dieulouard et Fey de l'autoroute A31. Pour remédier à sa saturation, deux solutions sont envisageables : soit élargir cette portion d'autoroute à 2 x 3 voies, soit créer une autoroute A32 nouvelle. La réponse ministérielle a confirmé explicitement qu'à ce niveau, une éventuelle autoroute A32 n'aurait qu'un trafic très faible, à savoir 10 000 véhicules/jour à l'horizon 2020. La réponse ministérielle n'a pas non plus contesté que l'autoroute A31 à 2 x 2 voies a une capacité limite d'environ 70 000 véhicules/jour et que sa mise à 2 x 3 voies la ferait passer à près de 110 000 véhicules/jour. Par contre, la réponse ministérielle affirme qu'en tout état de cause, même mise à 2 x 3 voies, la section centrale de l'A31 serait saturée en 2025. Si c'était vrai, cela signifierait qu'au total, le trafic total Nord-Sud en 2025 serait d'au moins 110 000 véhicules/jour. En supposant que l'on se place dans la solution préconisée par le ministère, c'est-à-dire l'A31 restant à 2 x 2 voies et l'A32 étant construite, il y aurait alors au maximum 70 000 véhicules/jour sur l'A31 et donc au moins 40 000 sur l'A32. La réponse ministérielle qui prétend qu'une A31 à 2 x 3 voies serait saturée en 2025 revient donc à dire que le trafic prévisionnel sur l'autoroute A32 passerait de 10 000 en 2020 à au moins 40 000 en 2025. Ce n'est vraiment pas crédible. Ce dossier étant extrêmement important pour la Lorraine, ce problème doit absolument être clarifié. Elle lui demande donc sur la base de ses propres estimations de 10 000 véhicules/jour en 2020 pour l'hypothétique A32, comment il peut affirmer que l'A31 mise à 2 x 3 voies serait saturée en 2025.

Texte de la réponse

La saturation progressive de l'autoroute A 31 entre Toul et Thionville, liée aux multiples fonctions qu'elle assume aujourd'hui, constitue un handicap important pour l'économie régionale et nationale. La prévision de trafic sur la section centrale de l'autoroute A 32 entre Dieulouard et Retonfey est d'environ 10 000 véhicules par jour à l'horizon 2020, dont une part importante de poids lourds en transit dans le sillon mosellan. Même dans l'hypothèse d'un élargissement à 2 x 3 voies, la circulation sur l'autoroute A 31 conduira à une dégradation du niveau de service d'autant plus forte que la part des poids lourds sera importante. La réalisation complète d'A 32 entre Toul et Thionville permettra de recréer une réserve de capacité sur l'A 31 et le réseau secondaire adjacent, essentiellement au bénéfice du trafic local. De plus, cette nouvelle liaison a le mérite de contribuer à l'aménagement du territoire, notamment en assurant une desserte optimale de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine et de la future ligne LGV est-européenne. Pour autant, eu égard aux positions exprimées favorablement en faveur de l'option consistant à élargir l'A 31 sur sa section centrale, les études menées dans la perspective de la création de ce nouvel axe autoroutier prennent en compte l'hypothèse d'optimisation des infrastructures existantes, comme cela a déjà été indiqué à l'honorable parlementaire dans une réponse précédente.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88283

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2369

Réponse publiée le : 6 juin 2006, page 6038